

Légende

- Limite communale
- Zonage du PLU
- OAP L.123-1-4
- Barde de lisière inconstructible L.130-1 alinéa 2
- Emplacements réservés L.123-2
- Espace boisé classé L.130-1 alinéa 1
- Élément de paysage d'ordre écologique à protéger L.123-1-5, alinéa 18
- Mare à préserver L.123-1-5, alinéa 18
- Hales, élément de paysage d'ordre écologique à protéger L.123-1-5, alinéa 18
- Fossés
- Rus

Emplacements	Surface (m²)	Dénomination	Bénéficiaire
ER1	1000 m²	Élargissement du cimetière	Commune
ER2	1150 m²	Création d'une liaison douce	Commune
ER3	1250 m²	Aménagement de parking	Commune
ER4	1600 m²	Aménagement d'un carrefour	Commune
ER5	1650 m²	Création d'une voirie	Commune
ER6	500 m²	Création d'une liaison viaire	Commune
ER7	250 m²	Création d'une liaison viaire	Commune
ER8	50 m²	Création d'un arrêt de bus	Commune

Liste des emplacements réservés

Zones	Surfaces en ha
A	842.46
Av	0.41
Ax	2.75
N	350.26
UA	21.14
UB	45.8
Uba	1.58
UE	4.74
Ues	5.25
UX	4.46
Total général	1278.85

Mairie de Marles-en-Brie
Place de la Mairie,
77610 Marles-en-Brie

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE MARLES-EN-BRIE
5.2 PLAN GENERAL CADASTRE
au : 1/5 000



Vu pour être annexé à la
délibération d'approbation
du Conseil Municipal en
date du 17/02/2020.

Le Maire

